

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Signature d'une convention de partenariat entre ESTER Technopole et la CCI Limoges Haute-Vienne, le 10 octobre 2017

Gérard VANDENBROUCKE, Président d'ESTER Technopole et de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole, et Pierre MASSY, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, ont signé une convention cadre de partenariat, mardi 10 octobre 2017. Cette convention a pour objet de définir, entre les deux structures, *« les modalités de collaboration, de prestation, d'organisation d'événements et tous moyens nécessaires pour mettre en œuvre des actions d'accompagnement des entreprises dans les domaines de l'innovation »*. Cette signature formalise le lancement de permanences propriété intellectuelle (PI) au sein de la Technopole ESTER.

#### Un partenariat concret : sept permanences assurées et quinze entreprises accompagnées

Depuis le 19 mai dernier, les consultants innovation de la CCI ont réalisé sept matinées de permanences sur le site technopolitain et reçu quinze structures, dont deux tiers d'estériens. Durant une heure et en toute confidentialité, ils ont ainsi répondu à leurs questions concernant la propriété intellectuelle et l'innovation au sens large. Au-delà de cette mission de sensibilisation, d'information et de conseil, les consultants ont également pu identifier les besoins de ces entreprises en termes de stratégie. Depuis le mois de septembre, l'organisation a évolué afin de mieux s'adapter aux attentes des structures accompagnées. Des permanences sont désormais consacrées au volet marque/modèle/dessin, et d'autres, au volet brevet.

#### Des entrepreneurs reçus satisfaits, quels que soient leur profil ou leurs besoins

Des typologies variées d'entrepreneurs ont bénéficié de ce service de proximité au sein du site technopolitain : des porteurs de projet, des startupeurs, mais aussi des chefs d'entreprises expérimentés. Tous dressent un bilan très positif des entretiens et soulignent la pertinence des renseignements donnés. Les consultants innovation de la CCI ont pu les informer entre autres sur l'ensemble des outils techniques et dispositifs de protection d'un concept (dépôt de marque, de brevet, droits d'auteur...), ainsi que sur les récentes évolutions en matière de propriété intellectuelle. Cette action complète l'offre de services mise en place par la Technopole.

**La prochaine permanence se tiendra à ESTER le vendredi 20 octobre 2017.**

### Témoignage de Gérald VERNADAT, Business developer manager – LIJE TECHNOLOGIES

*« J'ai sollicité une rencontre avec un consultant CCI le 2 juin dernier. Je n'étais pas novice en termes de propriété intellectuelle, mais une piqûre de rappel n'est absolument pas un luxe, d'autant plus que la législation change. Selon moi, une entreprise n'est jamais assez protégée et je souhaitais être conseillé sur les clauses de cession de droits lorsque nous faisons appel à des prestataires de service. J'ai trouvé extrêmement pratique le fait d'être reçu à ESTER Technopole, c'est un gain de temps non négligeable. »*

**Contact presse : Eve Leboutet. T. 05 55 42 60 00 - 06 31 39 95 65. [eve.leboutet@ester-technopole.org](mailto:eve.leboutet@ester-technopole.org)**

Portée par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, ESTER Technopole fédère 184 entreprises, clusters, laboratoires et centres de ressources technologiques. Elle rassemble 2 500 emplois, dans des grands groupes, des PME et des startups, ainsi que 830 étudiants de l'enseignement supérieur. Les filières d'excellence industrielle sont représentées par trois Pôles de compétitivité. La Technopole réunit sur un même site des partenaires de proximité, acteurs de la création, de l'accompagnement et du développement d'entreprises innovantes. [www.ester-technopole.org](http://www.ester-technopole.org)

**Contact presse : Marie Lees. T. 05 55 45 16 11 – 06 45 49 80 03. [marie.lees@limoges.cci.fr](mailto:marie.lees@limoges.cci.fr)**

La CCI de Limoges et de la Haute-Vienne est un établissement public administratif dirigé par des chefs d'entreprise au service des quelques 13 200 établissements du commerce, de l'industrie et des services implantés sur la Haute-Vienne. Elle représente et accompagne les entreprises en création et en développement sur l'ensemble du territoire. [www.limoges.cci.fr](http://www.limoges.cci.fr)